



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine universitaire

Espace orientation et insertion professionnelle
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

> Outre la possibilité de valider 3 années de licence, il est également envisageable, en fin de 1re année de licence, de vous présenter au concours d'accès à Sciences-Po (une préparation vous est proposée en 1re année) ou de choisir une réorientation en licence de géographie (enseignement complémentaire proposé en 1re année).

> Après avoir validé une 2e année vous pouvez également poursuivre votre parcours en licence professionnelle ou en DUT année spéciale, dans des domaines professionnels variés : communication, bibliothèques, intervention sociale, etc.

> À l'issue de la licence, vous pouvez vous diriger vers différents masters pouvant vous préparer soit aux concours de l'enseignement primaire ou secondaire, soit à la recherche, soit à des fonctions du domaine des sciences politiques, des métiers du livre, du journalisme, etc.

Les masters proposés au sein de l'UFR ARSH (arts et sciences humaines) et accessibles aux diplômés de la licence d'histoire s'inscrivent dans le prolongement des orientations choisies par les étudiants en L2 et L3 :

- > Master MEEF 2nd degré - parcours Histoire-géographie
- > Master Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen-Âge à nos jours
- > Master Histoire appliquées : société, environnement, territoires
- > Master Histoire, archéologie et sciences de l'antiquité
- > Master Métiers des bibliothèques

D'autres masters sont envisageables au sein de l'UGA et dans d'autres universités.

Insertion professionnelle

Après la licence ou en cours de cursus d'Histoire, vous pouvez envisager des formations adaptées vous permettant d'accéder à de nombreux secteurs professionnels :

- > l'enseignement, la formation
- > les métiers du livre
- > les médias, la communication
- > le tourisme
- > l'aménagement, le développement local
- > la culture
- > le secteur social
- > la recherche...

CONTACTS

Responsables pédagogiques

de la licence

Naïma GHERMANI
Naima.Ghermani@univ-grenoble-alpes.fr

de la 1re année

Anne BEROUJON
Anne.Beroujon@univ-grenoble-alpes.fr

de la 2e année

Stéphane GAL
Stephane.Gal@univ-grenoble-alpes.fr

de la 3e année

Clarisse COULOMB
Clarisse.Coulomb@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Sylvaine MARIS-MURY
Tél. : + 33 (0)4 76 82 73 59
Sylvaine.Maris@univ-grenoble-alpes.fr

Bureau d'aide à la réussite

(admission, stages, tutorat...)

Bernadette CHAOUITE
Bureau 5 - 1er étage - ARSH 2
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 63
Bernadette.Chaouite@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment ARSH (arts et sciences humaines)
1281 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :

SHS (Sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

UFR ARSH (arts et sciences humaines)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1re année en
2018/2019 :
GRENOBLE

177

GRENOBLE

LICENCE HISTOIRE

QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE ?

Du monde grec ancien à l'histoire du Moyen-Orient au XXe siècle, en passant par la France de Louis XIV, un étudiant en licence d'histoire embrasse en trois ans, des siècles et des civilisations multiples. À l'université, l'étude de l'histoire se découpe en quatre grandes périodes, chacune est traitée selon un angle politique, économique, social, religieux ou culturel.

Histoire ancienne

De la cité à l'empire : sous Auguste de 31 avant notre ère à 14 de notre ère ; La religion grecque ; La Grèce au 4e siècle ; Sociétés et cultures du monde hellénistique ; Archéologie des espaces sacrés dans le monde grec ; Epigraphie latine (Lecture, traduction et commentaire d'inscriptions latines) ; La religion dans l'Antiquité gréco-romaine ; Sources de l'histoire romaine ; géopolitique du monde grec (490-304) ; Rome, la dernière république, 201-28 av.J.-C.) ; le monde homérique ; le peuple romain : un acteur majeur (République et Empire) ; histoire de la Grèce archaïque ; l'empereur Claude, le Haut-Empire et ses mutations ; Nécropoles et pouvoirs en Grèce ancienne ; histoire sociale du genre dans le monde gréco-romain ; étudier l'économie de la Rome antique.

Histoire médiévale

L'Europe occidentale au Moyen-Âge ; Histoire économique et sociale de l'Occident médiéval Ve - XVe siècle ; Histoire byzantine ; Les royaumes barbares (Ve-Xe siècle) ; Histoire politique et religieuse de l'Occident à l'époque classique (XIe-XIIIe siècle) ; Les royaumes de France et d'Angleterre au temps de la guerre de Cent ans ; L'Italie des villes ; Paléographie diplomatique médiévale.

Histoire moderne (XVI-XVIIIe siècle)

L'Europe et le monde (fin XVe-fin XVIIIe siècle) ; Les révolutions en Europe et aux Amériques (1776-1802) ; Idées et pratiques politiques dans l'Europe moderne (XVe-XVIIIe siècle) ; La France à l'époque moderne (XVIe-XVIIe siècle) ; Histoire religieuse et culturelle de la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle) ; Pouvoirs et cultures dans l'espace alpin occidental (XVIe-XVIIIe siècle) ; Histoire de l'Italie ; Histoire des sciences et des savoirs en Europe, de la Renaissance aux Lumières ; Information, publicité et propagande ; L'Europe des villes ; Histoire des genres ; Paléographie moderne ; Archéologie moderne.

Histoire contemporaine (XIXe et XXe siècle)

L'Europe au 19e siècle ; Migrants, étrangers et sédentaires : histoire des mobilités sociales et géographiques en France (19e - 21e siècle) ; Les ouvriers en France et en Europe (19e-20e siècle) ; L'histoire des intellectuels en France et en Italie au 20e siècle ; Histoire de la mondialisation (1880-2000) ; Violence et passion dans l'Italie contemporaine, de Garibaldi à Berlusconi (1860-2006) ; Histoire économique et sociale contemporaine : consommer et produire au 20e siècle, une histoire du capitalisme ; Histoire et mémoire, initiation aux sources orales en histoire ; Images, médias, histoire (19e - 20e s.) ; Cinéma et histoire ; Les relations internationales d'une guerre à l'autre 1914-1945 : techniques de l'explication de documents ; Histoire des génocides.

L'objectif de la licence est d'apporter à l'étudiant une culture historique solide, de le former aux méthodes propres à la discipline historique et de favoriser en ce sens l'acquisition de compétences essentielles : analyse, synthèse, esprit critique, organisation, démonstration et argumentation, expression écrite et orale, etc.

La licence permet d'acquérir des outils utiles en matière de recherche, de traitement de la documentation et de l'information et participe à la formation du citoyen, ouvert sur l'Europe et le monde et à la compréhension des grands enjeux contemporains.

LICENCE HISTOIRE

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans, elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits, 30 crédits par semestre.

Un apprentissage progressif

Le département d'histoire de Grenoble propose un apprentissage progressif pendant les 3 années de la licence d'histoire.

• **Une étape de découverte de deux disciplines en L1** : Histoire / Géographie avec des enseignements centrés principalement sur l'histoire et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, la géographie.

Ces parcours permettent à ceux qui hésitent entre deux disciplines, de les « tester » pendant un semestre ou un an. Ils donnent également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter, au second semestre de la première année ou en deuxième année vers la licence de géographie.

• **En L2 d'histoire**, les étudiants **consolident les bases** acquises l'année précédente et **en L3**, ils les **approfondissent**. A partir de la deuxième année, les étudiants peuvent par leur choix dans les enseignements fondamentaux et dans les options infléchir et personnaliser leur projet d'études. Quatre orientations sont suggérées :

> **L'orientation « Enseignement »** intéresse les étudiants qui se destinent au concours de l'enseignement et à la recherche en histoire.

> **L'orientation « Archives, documentation, patrimoine, archéologie »** propose des UE optionnelles dans le domaine de l'histoire culturelle mais aussi des UE à caractère plus technique (histoire du livre, archéologie). Les options proposées en sciences humaines (histoire de l'art, philosophie) consolident la culture générale. Les stages sont organisés de préférence en archives, bibliothèque, maison d'édition, musée ou dans des établissements, publics ou privés, à vocation culturelle.

> **L'orientation « Vie publique et relations internationales »** s'adresse aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'administration, aux métiers de la fonction publique. Elle permet d'armer les étudiants en vue de la préparation de concours ou de les former à la de recherche dans ce domaine. Des options

permettent une ouverture vers le droit, l'économie, la sociologie ou l'histoire des relations internationales.

> **L'orientation « Économie-Espace-Environnement »** permet de diversifier les débouchés possibles en donnant une double dimension, à la fois historique et géographique plus marquée : fonction publique territoriale, école de commerce : Master IAE (Institut d'Administration des Entreprises), aménagement, urbanisme, Master recherche...

Ces parcours sont indicatifs ; ils n'ont aucun caractère contraignant mais tiennent compte de possibles débouchés professionnels. Les étudiants peuvent aussi se construire un parcours personnel.

TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances.

> **Les cours magistraux (CM)** en amphithéâtre qui peuvent accueillir jusqu'à environ 250 étudiants.

Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

> **Les travaux dirigés (TD)** sont des cours plus appliqués en petits groupes de 20 à 30 étudiants

Selon les disciplines, le travail proposé peut se faire sous la forme de commentaires de documents ou d'exposés oraux préparés en petits groupes de 3 étudiants maximum. La préparation d'une partie du sujet de l'exposé est demandée à tous les étudiants afin d'encourager la discussion lors de l'exposé. Cette préparation écrite est notée.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de CM.

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs types d'enseignement sont proposés dans chaque année de licence, soit sous forme de CM soit sous forme de TD.

> **Enseignements liés à la discipline principale (en première année)** : enseignements dispensés sous forme de cours magistraux destinés à fournir un socle de connaissances dans la discipline dominante de la formation. Pour la licence d'histoire : au semestre 1, histoire moderne et histoire contemporaine, au semestre 2, histoire ancienne et histoire médiévale. Un complément méthodologique est apporté sous forme de travaux dirigés.

> **Enseignements liés à la discipline complémentaire (en première année)** : enseignements dispensés sous forme de CM en géographie au semestre 1 et au semestre 2.

Exemples : géographie de la montagne, géographie de l'énergie, territoires et enjeux géopolitiques etc.

> **Enseignements méthodologiques ou outils** : relatifs aux outils et techniques propres à la discipline

Exemples : référent méthode (accompagnement en petits groupes de manière à contribuer au mieux à l'adaptation à l'université et à la réussite)

> **Enseignements optionnels** : permettent soit d'approfondir un aspect de la discipline, soit de s'initier à une autre discipline

> **Enseignements transversaux** : utiles quelle que soit la discipline étudiée

Exemples : l'anglais, l'informatique, la recherche documentaire, etc.

STAGES

Tout étudiant inscrit en histoire doit effectuer un stage au semestre 4 (2e année).

Il s'agit d'un stage de découverte d'un milieu professionnel d'une durée minimum de 2 semaines (70h).

Il peut être réalisé dans un établissement d'enseignement primaire ou secondaire, une administration, un journal, une maison d'édition, une association, en archives ou sur un chantier archéologique, etc. en fonction de l'orientation choisie en 2e année.

Ce stage est validé dans le cadre du cursus de licence.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

> l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.

> il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.

> l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

En histoire, Les méthodes de travail utilisées sont l'analyse et la critique des sources, la synthèse et l'argumentation.

Pour cela, l'étudiant doit maîtriser les recherches documentaires, la rédaction de commentaires composés et la dissertation.

Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **le contrôle continu** : il a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité. Il compte pour 50% de la note.

> **l'examen terminal** : il se déroule à la fin de chaque semestre. Il compte pour 50% de la note.

Types d'exercices demandés : dissertation, explication de texte, exposés oraux et écrits pour le contrôle continu.

En L3, un mémoire d'une vingtaine de pages est proposé alternativement au stage. Il s'agit d'une recherche ou d'un approfondissement sur un thème que l'étudiant envisage d'aborder en master.

Une 2e session d'examen (rattrapage) a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

> **Une semaine d'accueil en première année** : désignation d'étudiants parrains, accompagnement du BDE (Bureau des étudiants) pour une visite du campus, une aide aux inscriptions et plus généralement une aide à l'intégration des nouveaux inscrits (informations diverses sur les services offerts aux étudiants, sorties culturelles tout au long de l'année...)

> **Des tests de positionnement en langues vivantes et en informatique** sont réalisés pendant cette semaine.

> **Un tutorat** est prévu au 1er et au 2e semestres de la 1re année de licence ainsi qu'au 2e semestre de la 2e année de licence. Il s'adresse à tous les étudiants ayant obtenu des résultats au-dessous de la moyenne dans les disciplines fondamentales. Des séances d'aide méthodologique sont assurées par des étudiants de Master d'histoire.

> **Réussir à l'université**, c'est tout à la fois acquérir un haut niveau de compétences et de connaissances, mais aussi adopter de nouvelles méthodes d'apprentissage, accroître son autonomie d'organisation de travail personnel et penser son avenir personnel et professionnel en cohérence avec ses acquis, ses désirs, ses projets de vie. C'est avec l'objectif de répondre à ces préoccupations que les équipes de formation de l'Université Grenoble Alpes ont travaillé à la conception des dispositifs mis en œuvre dans le cadre du «**Oui si**» suite à la réforme de l'accès aux études supérieures. Les étudiants ayant été admis sous condition («oui si» sur Parcoursup) doivent obligatoirement suivre (selon l'examen du dossier) :

- soit un parcours progressif, nommé **propédeutique**, est proposé pour les étudiants en difficulté. Il offre à ces derniers la possibilité de réaliser une première année en deux ans en bénéficiant d'un renforcement en français et en histoire.

- soit un **soutien approfondi en expression française**

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

